

Un corpus phonologique pour le français et le créole mauricien

Elissa Pustka¹, Guilhem Florigny^{2,*}, Muhsina Alleesaib², Shrita Hassamal³ et Rachel Sapermal²

¹Universität Wien, Autriche,

²University of Mauritius, Mauritius,

³Mauritius Institute of Education, Mauritius

*g.florigny@uom.ac.mu

Résumé. La phonologie du créole et du français régional mauricien n'a guère été étudié jusqu'à présent. Le projet de corpus 'Phonologie du français et du créole mauricien' a comme objectif de combler cette double lacune : il permet d'analyser systématiquement la phonologie du créole et du français mauricien en contact et en contact avec les autres langues de Maurice, en prenant compte notamment des formes interlectales, des hypercorrections et des phonèmes empruntés qui sont très présentes dans cette situation de contact. Afin de mettre en place un corpus phonologique pour Maurice, nous nous appuyons sur les expériences du programme de recherche international Phonologie du Français Contemporain (PFC) (<https://www.projet-pfc.net>, Durand, Laks & Lyche 2002) et l'adaptions aux particularités de la situation mauricienne. Au cœur du projet se trouvent des listes d'images qui doivent éliciter la totalité des phonèmes et variantes attendues dans les deux langues ; de plus, les locuteurs sont enregistrés en entretien. Comme les Mauriciens ne sont généralement pas scolarisés en créole et moins en français qu'en anglais, nous avons exclu dans une première étape toute tâche de lecture. L'article présentera le protocole d'enquête ainsi que les premiers résultats sur la prononciation du <h> et des consonnes finales sur la base d'enregistrements d'une vingtaine de locuteurs.

1 Introduction

Maurice, république archipélagique du sud-ouest de l'Océan Indien, est un pays caractérisé par sa population multiethnique et plurilingue. Depuis son indépendance en 1968, l'anglais, ancienne langue coloniale, est la langue officielle de *facto* et domine dans l'éducation et dans l'administration, mais n'est guère parlé. Bien que la colonisation française date d'il y a plus de deux siècles (1715–1810), le français y est toujours présent, surtout comme langue des médias, et demeure la langue première de 4,14% de la population mauricienne (MCSO 2011). Il est également enseigné comme matière obligatoire de la première année du primaire à la cinquième année du secondaire, même si le médium d'enseignement officiel est l'anglais. En revanche, la langue première (L1) parlée le plus par 90% des Mauriciens dans la vie quotidienne est de loin le *Kreol Morisien*, un créole à base française (MCSO 2011). Cette langue est essentiellement orale et a récemment été standardisée et enseignée comme matière facultative depuis 2012. À côté du créole, du français et de l'anglais, de nombreuses langues d'héritage y sont également parlées car environ 70% des Mauriciens sont d'origine asiatique (surtout originaires d'Inde, mais aussi de Chine) : bhojpouri, hindi, ourdou, hakka, cantonais, etc. Néanmoins, on constate depuis une quarantaine d'années une diminution conséquente de locuteurs de ces langues asiatiques, ce qui a poussé certains à considérer que ces langues sont en voie de disparition (Stein 1982 et 2017, Oozeerally, 2013). La situation est différente à Rodrigues, deuxième île la plus importante de la République de Maurice avec env. 45 000 habitants, qui est située à presque 600 km de distance de l'île principale. Ici, la population est essentiellement créole et créolophone (cf. Florigny/Pustka/Perreau 2023).

Le créole et le français régional mauricien sont depuis longtemps un sujet d'analyse linguistique. Comme tous les créoles, le *Kreol Morisien* a surtout été étudié dans une perspective historique (Chaudenson 1992, Baker 1993, Bollée 2009, etc.), sociolinguistique (Carpooran 2004, Rajah-Carrim 2007, Auckley 2017) et pédagogique (Rughoonundun 1990, Auleear-Owodally 2010, Tirvassen 2010, Florigny 2015) et au niveau de la grammaire (Véronique 2000, Guillemin 2009, Alleesaib 2012, Syea 2013, Hassamal 2017) et du vocabulaire (Ledikasyon Pu Travayer 1985, Baker/Hookoomsing 1987, Carpooran 2019). La phonologie a

été jusqu'à présent négligée (Florigny 2010, Police-Michel/Carpooran/Florigny 2012, Baker/Kriegel 2013). De plus, le français régional n'a guère attiré l'attention jusqu'à présent (Baggioni/Robillard 1990, Carpooran 2013), de même que dans d'autres régions créolophones (Pustka/Bellonie/Fon Sing 2021, Florigny/Pustka/Perreau 2023). Quant à la phonologie du français régional, les études sont encore plus rares (Lyche/Ledegen 2012, Florigny/Sapermal sous presse).

Le projet de corpus 'Phonologie du français et du créole mauricien', présenté dans cet article, a comme objectif de combler cette double lacune : il permet d'analyser systématiquement la phonologie du créole et du français mauricien en contact et en contact avec les autres langues de Maurice. Le cadre théorique dans lequel se situe ce projet se distingue donc clairement du structuralisme qui étudiait des systèmes de phonèmes de langues considérées comme bien délimités et homogènes. Notre approche, au contraire, met le contact linguistique et la variation au centre de l'intérêt. Ainsi, nous visons non seulement le créole basilectal et la norme régionale du français à Maurice, mais aussi les formes interlectales entre ces deux pôles et des hypercorrections ainsi que les phonèmes et variantes que l'on ne trouve que dans des emprunts à d'autres langues, parfois uniquement dans la prononciation de locuteurs qui les parlent ou qui les parlent couramment et les pratiquent dans leur vie quotidienne.

Afin de mettre en place un corpus phonologique pour Maurice, nous nous appuyons sur les expériences du programme de recherche international *Phonologie du Français Contemporain* (PFC) (<https://www.projet-pfc.net>, Durand, Laks & Lyche 2002) et l'adaptions aux particularités de la situation mauricienne. Étant donné que la phonologie du créole et du français mauricien n'a guère été analysée jusqu'à présent, nous avons opté pour deux tâches seulement (liste de mots et entretien) car l'enregistrement dans les deux langues est déjà assez chronophage. De plus, comme les Mauriciens ne sont généralement pas scolarisés en créole et moins en français qu'en anglais, nous avons exclu dans une première étape toute tâche de lecture.

Cet article résumera d'abord brièvement les rares publications existantes sur la phonologie du créole et du français mauricien (section 2). Ensuite, il exposera la méthodologie adoptée, de l'établissement un protocole d'enquête jusqu'à l'approche d'analyse (section 3). La section 4 présentera finalement quelques premiers résultats sur la prononciation du <h> et des consonnes finales.

2 État de l'art

2.1 Créole mauricien

Le système phonémique du créole mauricien n'a jamais été étudié de façon empirique. Une thèse de doctorat (Florigny 2010) et deux publications (Carpooran et al. 2011, Kriegel/Baker 2013) contiennent des premiers tableaux, basés sur l'intuition des auteurs non-phonologues et qui serviront de départ pour l'établissement de notre méthode de recueil des données (cf. section 3.2). Dans chacun des trois travaux, moins de deux pages sont consacrées à la phonologie.

Dans le chapitre 3 de sa thèse, Florigny (2010 : 106–108) propose une esquisse de description du créole et du français mauricien. Il postule ainsi l'existence de huit voyelles en créole mauricien : les voyelles antérieures /i/, /e/, /ẽ/, et /a/ et les voyelles postérieures /u/, /o/, /õ/ et /ã/. Il indique également que certaines d'entre elles peuvent avoir différentes prononciations, le /e/ pouvant être prononcé [e] ou [ɛ] (comme dans cr. *lafnet* ou *bet* < fr. *fenêtre* et *bête* respectivement), le /o/ pouvant être prononcé [o] ou [ɔ] (comme dans cr. *fol* ou *bonbonn* < fr. *folle* et *bonbonne* respectivement). Il signale également qu'il est possible de trouver une voyelle qui se situerait quelque part entre un /e/ et un /ẽ/ (probablement un /ẽ/), mais qu'il s'agit sans doute d'une variante phonétique du /ẽ/. Il reprend le tableau des oppositions entre les consonnes du français d'Arrivé/Gadet/Galmiche (1986 : 520) et l'adapte au créole, sans les consonnes /l/ et /r/ puisqu'elles s'opposent "aux autres consonnes globalement, et non par un seul trait" (Arrivé/Gadet/Galmiche 1986 : 520). Il indique que toutes trouvent leur origine dans le français à l'exception de /tʃ/, /dʒ/ et /h/ qui ont probablement été empruntées au bhojpouri. Enfin, les chuintantes /ʒ/ et /ʃ/ ont été remplacées par les sifflantes /z/ et /s/ respectivement, sauf dans des mots empruntés à d'autres langues que le français, comme l'anglais ou des langues indiennes.

Tableau 1. Consonnes du créole mauricien (cf. Florigny 2010, 107)

	bilabiale	labio-dentale	apicale	alvéolaire	prépalatale	affriquée	pseudo-fricative	palatale	vélale
sourde	p	F	t	s	ʃ	tʃ	h		k
sonore	b	V	d	z		dʒ			g
nasale	m		n					ɲ	ŋ

Le rapport *Lortograf Kreol Morisien* (Carpooran et al. 2011, 25-26) pour sa part donne d'abord une liste des correspondances phonème-graphème régulières où la lettre de l'alphabet choisie pour la nouvelle orthographe du créole (*LKM*) correspond au symbole de l'alphabet phonétique international (A.P.I.) : /p/ ⇔ <p>, /b/ ⇔ , /m/ ⇔ <m>, /n/ ⇔ <n>, /t/ ⇔ <t>, /d/ ⇔ <d>, /k/ ⇔ <k>, /g/ ⇔ <g>, /s/ ⇔ <s>, /z/ ⇔ <z>, /f/ ⇔ <f>, /v/ ⇔ <v>, /l/ ⇔ <l>, /r/ ⇔ <r>, /a/ ⇔ <a>, /e/ ⇔ <e>, /o/ ⇔ <o>, /i/ ⇔ <i>. Contrairement au français avec son orthographe étymologique et grammaticale, le créole a une orthographe transparente. Suit un tableau des « consonnes, voyelles et glissantes qui méritent l'attention et qui demandent un apprentissage » (Carpooran et al. 2011, 25-26). Certaines correspondances phonème-graphème de ce tableau sont bien connues du français : /u/ ⇔ <ou>, /ɛ/ (en français plutôt /ɛ/) ⇔ <en>, /ɑ/ ⇔ <an>, /ɔ/ ⇔ <on>, /ŋ/ ⇔ <ng>. De plus, les glissantes /j/ et /w/ sont écrites en créole <y>/<i> et <w>. Les autres cas sont extraits et reproduits dans le tableau 2, traduit en français.

Tableau 2. Correspondances phonème-graphème opaques en créole (cf. Carpooran et al. 2011, 39)

Phonème	Graphème	Exemples
/ɲ/	<gn>	<i>gagn, gagne, pagn, konpagne</i>
/tʃ/	<ch>	<i>chak, koucha, chacha, ba(t)ch (?), ma(t)ch (?)</i>
/dʒ/	<di>/<j>	<i>media, diab, diaman, baj, baja, joukal, jous</i>
/h/	<h>	<i>haj, halim, dahi, hom, horl</i>
/ks/ /gz/	<x>/<xs>	<i>exit, existe, exsite, sex, taxi, axidan</i>
/ʃ/	<sh>	<i>shoping, ofshor, kash, shanti</i>
/ʌ/	<œ>	<i>bæurgæur, kompyutær, gærɫfrenn, kætær</i>

On note que les exemples de mots dans ce tableau contiennent un grand nombre d'emprunts (p.ex. *bæurgæur* de l'anglais, *baja* 'beignet de pois chiches' du bhojpouri/hindi, *halim* 'soupe de mouton et de lentilles' de l'arabe). Il se pose donc la question de savoir si les phonèmes en question sont produits par tous les locuteurs mauriciens ou uniquement par des locuteurs bilingues (p. ex. le h aspiré et les affriquées /tʃ/ et /dʒ/). Pour /ʌ/, Carpooran et al. (2011 : 29) indiquent que ce phonème provient de l'anglais et qu'il est présent en créole dans des mots empruntés de cette langue. De plus, on pourrait se demander si la prononciation ne correspond pas plutôt à [œ], comme en français de France (p. ex. *burger* [bœʁgœʁ], selon *le Petit Robert*). La question se pose aussi pour l'existence du /ɲ/ en créole. À côté de ces questions descriptives, une question théorique est de savoir s'il y a des arguments pour postuler l'existence des phonèmes /ks/ ou /gz/ correspondant à <x> ou si une modélisation d'une suite de phonèmes /k/ + /s/ et /g/ + /z/ serait plus économique.

Kriegel/Baker 2013 finalement postulent un certain nombre de phonèmes vocaliques supplémentaires : le schwa dans des variétés non basilectales (p. ex. dans « dëló »¹ < fr. *de l'eau*), toute une gamme de diphtongues (/ej/, /aj/, /oj/, /uj/, /aw/, /iə/, /eə/, /uə/, éventuellement aussi /ij/, /iw/ et /ew/) ainsi que des voyelles longues (/ɑ:/ et /ɔ:/). L'existence du schwa en créole sera systématiquement testée par notre protocole d'enquête. Quant aux diphtongues et voyelles longues, il s'agit de nouveau d'une question théorique : une modélisation plus économique serait une suite de voyelle et de glissante /j/ et /w/, ou une suite de voyelle et /r/.

2.2 Français mauricien

Une des caractéristiques les plus saillantes du français mauricien est, selon Kriegel (2017, 617), l'affaiblissement du /ʁ/ : /ʁ/ peut être vocalisé ou éliidé, la voyelle précédente peut être allongée (p. ex. *port* [pɔ:] au lieu de [pɔʁ]) et /a/ postériorisé pour devenir [ɑ]. De plus, certaines consonnes finales sont réalisées contrairement au français standard (p. ex. dans *canoé*, *fouet*, *cerf* et *porc*). On trouve aussi des réductions de groupes consonantiques (p. ex. *contac(t)*, *catéchis(m)e*). De plus, on observe des assimilations progressives de nasalisation des voyelles nasales sur les plosives antérieures suivantes (p. ex. *jambe* [ʒã̃m] au lieu de [ʒãb]) et des assimilations régressives de palatalisation des plosives antérieures quand elles sont suivies de voyelles ou glissantes hautes (p. ex. *petit* [pətʃi] au lieu de [pəti], *tuer* [tsye] au lieu de [tʁe]). Sur le plan des voyelles, la seule différence semble être la réalisation d'un [ɔ] au lieu de [o] devant /z/, /n/ et /v/ (p. ex. *rose* [kɔz] au lieu de [koz]), mais uniquement chez les 'Blancs mauriciens' et les 'Gens de Couleur' appartenant à des milieux sociaux favorisés (cf. Baggioni/Robillard 1990 : 86, Carpooran 2013 : 82, Chaudenson 1979 : 578).

La seule étude basée sur un corpus jusqu'à présent est celle de Ledegen/Lyche 2012 qui dans le cadre du programme PFC ont analysé des enregistrements de deux locutrices du français L1 d'un niveau d'éducation élevé appartenant au groupe des 'Gens de couleur'. En plus des traits déjà mentionnés, elles notent une « neutralisation des contrastes des voyelles moyennes » ainsi qu'un « maintien important de schwas », notamment en première syllabe de mots polysyllabiques. De plus « l'opposition /ẽ/-/œ/ semble stable » (Ledegen/Lyche 2012 : 2195).

3 Méthode

Sur la base de l'état de l'art et des intuitions des quatre co-auteurs mauriciens de cet article, nous avons tout d'abord établi une liste de phonèmes provisoires en notant les variations attendues, en fonction du contexte phonotactique et du lexique ainsi que de l'origine régionale et socio-ethnique des locuteurs.

Un focus particulier est mis sur les phénomènes suivants :

- Schwa
- Voyelles moyennes
- Affriquées /tʃ/ et /dʒ/ (dans des emprunts à l'hindi et à l'anglais)
- Prononciation du <h> (dans des emprunts à l'arabe et à l'anglais)
- [r] (dans des mots hindi comme *Shivaratri* et *chouridar*)
- /p/
- /ʁ/ dans différents contextes phonotactiques
- Palatalisation de /t/ et /d/ devant /i/ et /j/

¹ Le symbole inhabituel <ë> doit symboliser le schwa.

- Consonnes finales, notamment dans les numéraux devant consonne (p. ex. *six chats*)
- Mots susceptibles de susciter des hypercorrections, p. ex. cr. *zezie* [zezje] souvent prononcé [ʒɛʒje] ou [ʒɛʒjə] en français mauricien < fr. *gésier*, cr. *dizef* souvent prononcé [dyzœf] < fr. *œuf*.

Sur cette base, nous avons mis en place une liste de 127/126 mots avec des mots-cibles dans les deux langues (le mot *chake* n'ayant pas d'équivalent en français). La liste de mots contient tous les phonèmes potentiels du créole et du français mauricien. Nous avons ensuite essayé de représenter les mots par des images et, là où ce n'était pas possible, par des questions ou devinettes, ou, dans de rares cas, aussi par le mot écrit. Cette liste a été soumise sous forme d'une présentation PowerPoint aux participants.

De plus, nous avons enregistré 2 à 5 minutes de parole spontanée dans les deux langues sur la base de deux questions de civilisation : « Qu'est-ce que vous conseillez à quelqu'un qui vient de l'étranger de faire à Maurice ? » et « Quelles sont les spécialités mauriciennes qu'il faut absolument goûter ? ».

3.1 Formulaires à remplir

Les enquêteurs remplissent avec les participants un questionnaire sociodémographique et leur font signer un consentement de participation. Le questionnaire sociodémographique est formulé en français, le consentement de participation est trilingue français – créole – allemand puisqu'il s'agit d'un projet de coopération entre Maurice et l'Autriche.

Le questionnaire sociodémographique commence par une question sur l'appartenance aux communautés socio-ethniques qui jouent un rôle très important à Maurice ; p. ex. *Blancs mauriciens* (descendants de colons européens, principalement originaires de France), *Gens de couleur* (descendants des libres de couleurs, aussi appelés *mûlatres*, généralement clairs de peau, urbains et francophones), *Créoles* (considérés à Maurice comme ayant une ascendance (partielle) esclavée), *Hindous*, *Musulmans* (ces deux derniers groupes sont originaires de l'Inde et majoritairement des descendants de travailleurs engagés), *Sino-Mauriciens* (originaires du sud de la Chine). Pour éviter d'anticiper des désignations de ces communautés et exclure des identités hybrides, nous posons cette question de manière très prudente : « Avez-vous le sentiment d'appartenir à une ou plusieurs communautés ? Si oui, laquelle ou lesquelles ? ». En plus de questions sur la religion, le sexe, l'âge, le niveau d'études, le métier et les principaux lieux de résidence, le questionnaire contient une liste de questions sur la compétence et l'utilisation des langues qui est primordiale dans un pays multilingue comme Maurice : première(s) langue(s), langue(s) parlée(s) à la maison, langue(s) parlée(s) au travail, langue(s) parlée(s) aux personnes du même âge, aux enfants, aux parents et aux grands-parents, langues dans lesquelles les participants écoutent la radio, regardent la télévision/YouTube, lisent le journal/Internet, écrivent des messages WhatsApp/Facebook.

Le consentement de participation précise que les participants donnent leur accord pour les utilisations suivantes du corpus : « Je donne mon accord pour que les enregistrements de ma parole, leur transcription ainsi que mes données socio-démographiques pour le projet 'Phonologie du français et du créole mauricien' soient – de manière anonymisée – stockées, analysées et publiées à des fins linguistiques et didactiques. » Conforme à la loi européenne et mauricienne, les participants peuvent à tout moment révoquer leur consentement.

3.2 Participants

Après avoir testé le protocole d'enquête auprès de quatre personnes, nous avons enregistré une première vingtaine de locuteurs entre juin et novembre 2023 pour pouvoir faire des premières analyses avant de procéder à des enregistrements à grande échelle, prévus pour 2024. Les participants de ce premier échantillon se caractérisent par une diversité en termes de sexe, d'âge, de communauté socio-ethnique, de niveau d'éducation, de compétences linguistiques (L1 créole ou français, différents degrés de bilinguisme) et de régions (agglomérations urbaines vs zones rurales, île Maurice vs Rodrigues) afin de capturer un maximum de variation. Nous avons également dans cet échantillon un professeur d'université en

créoliste et une présentatrice de télévision, qui sont censés représenter la norme de prononciation du créole et du français mauricien. Le tableau 3 donne un aperçu des participants de notre première enquête.

Tableau 3. Locuteurs du corpus.

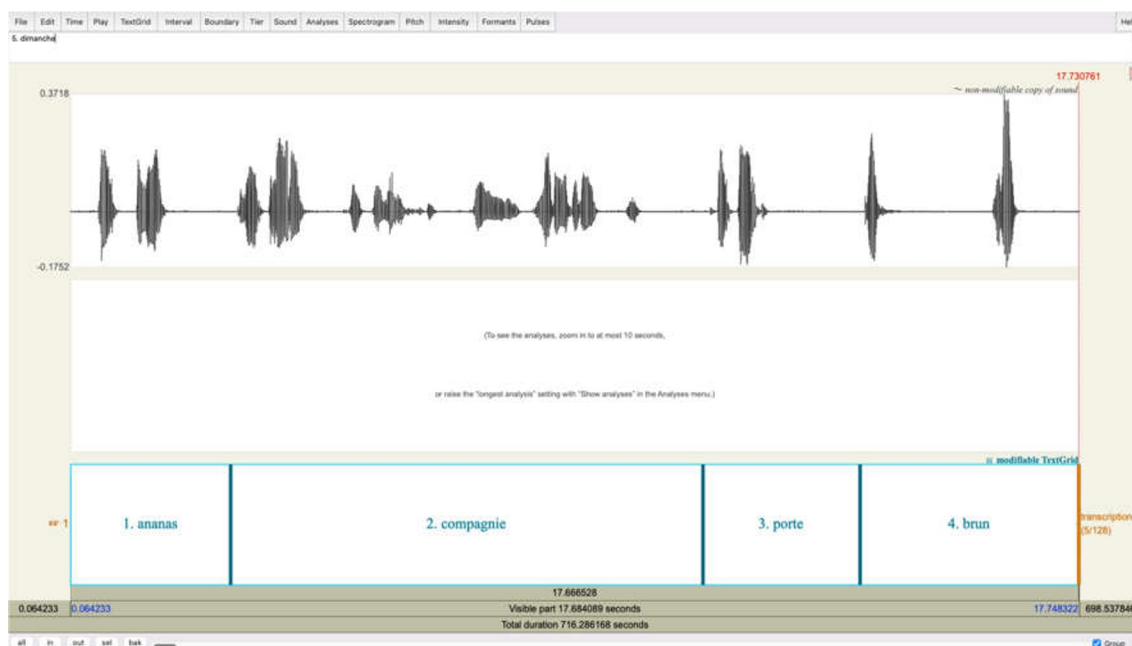
N°	Sexe	Tranche d'âge	Études	Métier	Communauté		L1	Région
					Auto-déclarée	Estimation par l'équipe de recherche		
1	F	18–34	Tertiaire	Enseignante	Aucune	Créole	FR	Urbaine
2	M	50–64	Secondaire	Boutiquier	Aucune	Sino-mauricien	CM	Urbaine
3	F	18–34	Tertiaire	Agent de recouvrement	Créole		FR	Urbaine
4	M	18–34	Secondaire	Skipper	Mauricienne	Blanc	FR	Rurale
5	F	35–49	Tertiaire	Enseignante	Aucune	Blanc	FR	Urbaine
6	F	65+	Primaire	Femme de ménage	Créole		CM	Urbaine
7	M	35–49	Tertiaire	Conseiller en développement de business	Hindou/Sino-mauricien		FR	Urbaine
8	F	18–34	Tertiaire	Journaliste	Indo-mauricien	Hindou	CM	Rurale
9	M	65+	Primaire	Charpentier à la retraite	Mauricien/Créole	Créole	CM	Rurale
10	F	50–64	Tertiaire	Ingénieure agronome	Musulmane		CM	Urbain
11	F	35–49	Secondaire	Femme de ménage	Hindou		CM	Urbaine
12	F	18–34	Tertiaire	Etudiante	Créole rodriguais		CM	Rodrigues
13	F	18–34	Tertiaire	Etudiante	Créole rodriguais		CM	Rodrigues
14	F	18–34	Tertiaire	Etudiante	Sino-rodriguais		CM	Rodrigues
15	F	50–64	Tertiaire	Coordinatrice universitaire	Sino-mauricien/chrétien	Sino-mauricien		Urbaine
16	M	50–64	Tertiaire	Professeur d'université	Aucune	Créole	CM	Urbaine
17	F	18–34	Tertiaire	Infirmière	Musulmane		CM	Rurale
18	M	18–34	Secondaire	Etudiant	Créole - Hindou	Créole	CM	Rurale
19	F	65+	Secondaire	Assistante médicale	Aucune	Gens-de-couleur	FR	Urbaine
20	F	35–49	Tertiaire	Conseillère en immobilier	Créole ('milat')	Gens-de-couleur	FR	Urbaine

3.3 Enquête de terrain

La première enquête de terrain a été effectuée par les quatre Mauriciens de l'équipe, chacun enregistrant des personnes de sa connaissance en français et en créole, commençant par la langue avec laquelle il communique davantage avec cette personne. Après les six premiers entretiens, il a été décidé de commencer systématiquement par le français et de terminer avec le créole. Les enregistrements débutent par les listes de mots avant que ne soient posées les questions libres.

3.4 Transcriptions et analyses

En suivant le modèle du programme PFC, les enregistrements sont alignés sous PRAAT (<http://www.praat.org/>, Boersma/Weenink 2023) et transcrits orthographiquement dans une tire « transcription ». Pour les listes de mots, nous commençons par un alignement avec la cible attendue précédée d'un chiffre (cf. graphique 1) afin de retrouver facilement les mots lors des analyses. Les analyses ont été faites de manière auditive. Suite, à l'alignement et la transcription sous PRAAT, les données ont été analysées et intégrées dans des tableaux Excel, qui résument la présence ou l'absence de phonèmes par locuteur et par mot.



Graphique 1. Transcription orthographique sous PRAAT.

4 Premiers résultats

4.1 Prononciation du <h>

En créole mauricien, les <h> du français n'ont pas de correspondant dans la graphie. C'est le cas autant pour les *h muets* (p. ex. cr. *ere* < fr. *heureux*, cr. *listwar* < fr. *l'histoire*) que pour les *h aspirés* (p. ex. cr. *azar* < fr. *hasard*) (cf. Carpooran 2019). Le graphème <h> correspondant au phonème /h/ ne se trouve que dans des emprunts, notamment de l'anglais, de l'arabe ou de langues indiennes (bhojpouri/hindi), langues dans lesquelles le /h/ est prononcé. Nos listes de mots contiennent sept mots où un [h] peut paraître : *home* et *hall* (<anglais>), *halal*, *halim*, *haram* et *hadj* (<arabe>), de même que *Maha Shivaratee* (<bhojpouri/hindi>).

Il est à noter que Baker/Kriegel (2013, 253) indiquent que le /h/ n'a qu'un statut marginal en créole mauricien et qu'il apparaît dans deux autres cas : lorsqu'il est une variante de *sa* (mais uniquement dans une distribution géographique restreinte) et lorsqu'il est présent dans des noms propres, comme *Harold* ou *Mohun*. Ils concluent que, dans la plupart des cas, sa prononciation est optionnelle et qu'il est plus courant qu'il soit omis. Pour le français mauricien, cette question n'a pas encore été étudiée.

Tableau 4. Réalisations du <h> dans des emprunts en créole mauricien.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
<i>halaal</i>	∅	∅	∅	∅	∅	∅	[h]	[h]	∅	[h]	[h]	∅	∅	[h]	∅	[h]	[h]	[h]	∅	∅
<i>Maha Shivaratee</i>	∅	---	[h]	∅	∅	---	∅	[h]	---	[h]	∅	[h]	∅	[h]	∅	[h]	∅	∅	---	∅
<i>alim</i>	[h]	∅	∅	---	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅
<i>haraam</i>	[h]	---	∅	---	---	---	[h]	[h]	---	[h]	---	---	---	[h]	---	[h]	[h]	[h]	---	[h]
<i>home</i>	[h]	[h]	[h]	[h]	[h]	∅	[h]	[h]	∅	[h]	[h]	[h]	[h]	[h]	∅	[h]	[h]	[h]	∅	[h]
<i>hall</i>	[h]	∅	∅	---	∅	∅	[h]	[h]	∅	[h]	[h]	[h]	[h]	[h]	∅	∅	[h]	[h]	∅	∅
<i>ha'j</i>	[h]	---	[h]	---	[h]	∅	[h]	[h]	∅	[h]	[h]	---	tad ₃	[h]	∅	[h]	[h]	[h]	---	---

Tableau 5. Réalisations du <h> dans des emprunts en français mauricien.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
<i>halal</i>	∅	∅	∅	∅	∅	∅	[h]	[h]	∅	[h]	∅	∅	∅	∅	∅	[h]	∅	[h]	∅	∅
<i>Maha Shivaratee</i>	∅	---	[h]	∅	∅	---	∅	[h]	---	∅	∅	[h]	∅	[h]	∅	∅	∅	∅	---	[h]
<i>halim</i>	[h]	∅	[h]	---	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅
<i>haram</i>	[h]	---	∅	---	---	---	[h]	---	[h]	---	---	---	---	[h]	---	[h]	[h]	[h]	---	[h]
<i>home</i>	[h]	∅	[h]	[h]	[h]	∅	[h]	[h]	∅	[h]	[h]	[h]	[h]	[h]	∅	[h]	[h]	[h]	∅	[h]
<i>hall</i>	[h]	∅	[h]	---	*	∅	[h]	[h]	---	∅	[h]	[h]	∅	[h]	∅	[h]	[h]	[h]	∅	∅
<i>hadj</i>	[h]	---	[h]	---	[h]	∅	[h]	[h]	∅	[h]	[h]	---	[t]	[h]	∅	[h]	[h]	[h]	---	---

Les deux tableaux ci-dessus (tableaux 4 et 5) nous indiquent que deux phénomènes concurrents semblent expliquer la présence ou l'absence de [h] dans les lexèmes analysés : tandis que le premier est lexical, le second est lié au profil des locuteurs. Nous observons, avant tout, que [h] n'est presque jamais prononcé dans les mots *halim* et *halaal*, ce qui semble indiquer que ces mots ont été complètement intégrés au créole mauricien de même qu'au français mauricien et ne sont plus perçus comme des mots étrangers. Il en est de même pour le nom de la fête hindoue *Maha Shivaratee*, dans lequel [h] n'est également pas prononcé par la plupart de nos locuteurs, à l'exception de deux de nos locutrices rodriguaises, d'une locutrice créole, d'une locutrice gens-de-couleur (uniquement en français) et d'une locutrice hindoue qui est présentatrice à la *Mauritius Broadcasting Corporation*, la chaîne TV nationale. [h] est, cependant, prononcé dans les mots *home*, *hadj* et *haraam* (lorsqu'il est connu de nos locuteurs), sauf pour nos locuteurs 2, 6, 9, 15 et 19.

Le profil de ces cinq locuteurs est ce qui nous intéresse dans un second temps puisqu'il se démarquent nettement des autres, ne prononçant jamais de [h] (à l'exception du locuteur 2 dans le mot *home* en créole). Il s'agit de cinq de nos six locuteurs les plus âgés, à l'exception du professeur d'université, trois d'entre eux ayant indiqué être des créolophones monolingues natifs. De plus, ces trois locuteurs sont aussi ceux qui ont fait le moins d'études puisque deux d'entre eux se sont arrêtés à la fin du cycle primaire (jusqu'à l'âge de 11 ans) et le troisième au secondaire (à l'âge de 16 ans). Ceci nous incite à postuler que la plupart des créolophones monolingues (âgés) et ayant arrêté leur parcours scolaire relativement jeunes ne possèdent pas le phonème /h/ dans leur répertoire. Par contre, le quatrième de ces locuteurs diffère grandement des trois premiers puisqu'il s'agit d'une femme ayant indiqué être bilingue français/créole, ayant grandi en zone urbaine et qui est, de surcroît, coordinatrice universitaire, spécialiste de français. Nous ne pouvons pas, pour l'instant, expliquer le comportement phonologique de cette locutrice. Il nous semble également important de signaler que deux des quatre locuteurs ne prononçant jamais de [h] sont sino-mauriciens. Enfin, la dernière locutrice est une francophone native, même si elle nous a indiqué avoir parlé le créole et un « très mauvais français » pendant ses six premières années. Enfin, les locutrices 1, 10 et 17 sont les trois

seules musulmanes de notre échantillon, la première s'étant convertie à l'islam à l'âge adulte. A l'exception de *halaal*, elle prononce toujours [h], ce qui est probablement à mettre en lien avec le fait qu'elle a suivi des cours d'arabe (qu'elle parle et lit un peu) et que sa prononciation se calque sur celle d'arabophones pour les mots d'origine arabe. Il apparaît alors possible que la prononciation de certains mots « communautaires » par certains locuteurs puisse être liée à leur appartenance à un groupe socio-religieux ou à une pratique religieuse.

4.2 Consonnes finales

Nous avons choisi, dans un deuxième temps, de vérifier si les consonnes sont prononcées en position finale, aussi bien en créole qu'en français mauricien. En français standard de France, la réalisation de ces consonnes est dans un certain nombre de mots sujet à variation. Selon *Le Petit Robert de la langue française* et le *Trésor de la langue française informatisé* (TLFi), la prononciation est variable dans les mots suivants de notre tableau : *nombril*, *sourcil*, *août*, *ananas* et *but*. Les mots *porc*, *fouet* et *cerf* y figurent au contraire sans consonne finale, le mot *yaourt* avec consonne finale. Le mot *persil*, quant à lui, apparaît sans consonne finale dans le *Petit Robert* tandis que le TLFi indique qu'il a deux prononciations : avec ou sans le /l/ final. Selon Avanzi (2017), la réalisation de la consonne finale varie aussi dans *persil* et *yaourt* (on y trouve aussi des cartes de prononciations différentes pour *sourcil*, *août* et *ananas*). L'orthographe du créole mauricien ne contient pas de consonne finale dans *persi*, *soursi*, *lonbri*, *bi* (< fr. *but*) et *zanana* tandis que la consonne finale est présente dans *pork*, *fwet*, *serf*, etc. (Carpooran 2019). Les résultats de nos enregistrements sont présentés dans les tableaux 6 et 7.

Tableau 6. Réalisations des consonnes finales en créole mauricien.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
<i>persi</i>	[l]	[j]	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	--	∅	∅	[l]	[l]	∅	[l]	[j]	∅	∅	∅
<i>soursi</i>	[l]	[j]	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	[j]	∅	∅	∅	∅	∅	∅	[j]	∅	∅	∅
<i>lonbri</i>	[l]	---	[l]	[l]	[l]	∅	[l]	[l]	∅	∅	[j]	∅	[l]	∅	[l]	[l]	∅	[l]	[l]	[l]
<i>sis sat</i>	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s-j]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]
<i>wit sat</i>	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t-j]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]
<i>dis sat</i>	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]	[s]
<i>pork</i>	[k]	[k]	[k]	[k]	[k]	[k]	[k]	[k]	[k]	[k]	[k]	[k]	[k]	[k]	[k]	[k]	[k]	∅	[k]	[k]
<i>serf</i>	[f]	[f]	[f]	[f]	∅	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]
<i>bef</i>	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]
<i>dizef</i>	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]
<i>bi</i>	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅
<i>fwet</i>	[t]	[t]	∅	∅	---	[t]	[t]	[t]	∅	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	∅	∅	∅	[t]
<i>yaourt</i>	[t]	[t]	[t]	∅	[t]	---	[t]	[t]	∅	[t]	∅	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]
<i>out</i>	[t]	[t]	[t]	[t]	∅	∅	[t]	[t]	∅	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]
<i>plat</i>	[t]	∅	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	∅	[t]	∅	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]
<i>zanana</i>	∅	∅	∅	[s]	∅	∅	[s]	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅
<i>week-end</i>	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅
<i>burger</i>	[ʁ]	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅

Une analyse sommaire de ces mots tels que prononcés par nos locuteurs montre qu'il y a assez peu de variation en créole quant à la prononciation des consonnes finales pour la plupart d'entre elles. Nous remarquons ainsi que la plupart d'entre elles sont soit toujours présentes, soit toujours absentes. Ainsi, /f/ est toujours prononcé dans les mots *bef*, *dizef* et *serf* (sauf pour la locutrice 5 dans le dernier mot), /s/ est toujours présent dans les mots *sis* et *dis*, de même que /k/ et /t/ dans les mots *pork* et *wit* respectivement (à une exception pour *pork*). A l'inverse, /d/, /ʁ/ et /t/ ne sont jamais prononcés dans les mots *week-end*, *burger*

(avec une exception) et *bi* (fr. *but*). Nous ne commenterons pas ici le dernier mot puisqu'il est fort probable que les informateurs aient été influencés par notre protocole : il s'agit d'un des rares mots pour lesquels nous n'avons pas trouvé d'illustration et avons dû écrire le mot.

Certains mots ont montré un peu plus de variation que ceux précités. Nous avons, en effet, remarqué que la grande majorité de nos informateurs ont fait les mêmes choix pour certains phonèmes. Ainsi, le /s/ est majoritairement absent du mot *zanana*, sauf pour deux locuteurs qui l'ont prononcé [ananas] : il s'agit de deux jeunes hommes (un blanc mauricien et un hindou/sino-mauricien) qui ont pour point commun d'avoir tous deux indiqué n'avoir que le français comme L1 et viennent de milieux plutôt aisés.

Le /t/ est, quant à lui, majoritairement présent à la fin des mots *yaourt*, *out* (< fr. *août*) et *plat* (< fr. *plate*). Nous remarquons ici que les locuteurs 6, 9 et 11 sont ceux chez qui ce phonème est le plus absent dans ces trois mots, le 9 ne le prononçant jamais et les deux autres ne le prononçant que dans un des trois mots. L'informatrice 6 n'utilise pas le mot *yaourt*, mais le nom de la marque pour se référer à lui et n'a prononcé le /t/ que dans le mot *plat*. L'informateur 9 n'a prononcé ce phonème dans aucun des trois mots. Ces deux locuteurs sont, dans notre échantillon, les deux créolophones natifs les plus âgés du groupe créole, ayant tous deux grandi dans des zones rurales et arrêté l'école au cycle primaire. Le /t/ est absent dans les mots *yaourt* et *plat* chez la locutrice 11, femme hindoue dans la trentaine, qui est créolophone, vit en zone urbaine et a arrêté son éducation scolaire au cycle secondaire. En plus de ces trois informateurs, les locuteurs 4 et 5 n'ont également pas prononcé le /t/ dans les mots *yaourt* pour le premier et *out* pour la seconde. Ces deux-ci sont, quant à eux, des francophones natifs et les deux seuls locuteurs blancs mauriciens de notre corpus.

Le /t/ est, par contre, beaucoup plus fluctuant dans le mot *fwet* (< fr. *fouet*) et n'a été prononcé que par 13 de nos informateurs. L'absence de ce phonème chez le locuteur 9 est cohérente avec ce qui a été observé pour les trois autres mots le possédant en position finale. Il est à nouveau absent chez le locuteur 4, comme dans le mot *yaourt*, le mot *fwet* n'ayant pas été trouvé par la locutrice 5, également blanche mauricienne. Nous avons également remarqué qu'il n'était pas présent chez les informateurs 3, 17, 18 et 19 (deux créoles, une femme gens-de-couleur et une femme musulmane).

En dernier lieu, nous pouvons constater qu'il y a beaucoup plus de variation dans les mots *persi*, *soursi* et *lonbri* (< fr. *persil*, *sourcil* et *nombril* respectivement) que dans les précédents. C'est dans le mot *soursi* qu'on peut noter le plus l'absence de consonne finale. Celle-ci apparaît en quatre occasions et sous deux formes différentes : /l/ chez l'informatrice 1 et /j/ chez les informateurs 2, 10 et 17. Nous pouvons constater les mêmes prononciations chez trois de ces quatre informateurs (l'informatrice 10 n'ayant pas trouvé ce mot) dans leur prononciation du mot *persi*, mot pour lequel trois autres locuteurs ont également prononcé la consonne finale /l/ : il s'agit de deux Rodriguaises et du professeur d'université. Enfin, le mot *lonbri* diffère totalement des deux autres mots puisque, dans celui-ci, nous constatons que l'absence de consonne finale est minoritaire. En effet, seuls six de nos locuteurs n'ont pas prononcé de consonne finale : comme souvent, les locuteurs 6 et 9, deux informatrices rodriguaises et deux informatrices musulmanes.

Tableau 7. Réalisations des consonnes finales en français mauricien.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
<i>persil</i>	∅	[j]	[l]	[l]	[l]	∅	---	∅	∅	∅	∅	∅	∅	[l]	∅	∅	[j]	∅	∅	∅
<i>sourcil</i>	∅	-/ [j]	∅	[l]	[l]	∅	∅	[j]	∅	∅	∅	[j]	[l]	∅	∅	[j]	[j]	[l]	∅	[l]
<i>nombril</i>	∅	---	[l]	[l]	[l]	∅	∅	∅	---	∅	[l]	[j]	[l]	[l]	[l]	[l]	[j]	[l]	[l]	[l]
<i>six chats</i>	∅	[s]	∅	∅	∅	[s]	∅	∅	[s-s]	[s]	∅	∅	∅	[s]	[s]	[s]	∅	∅	∅	[s]
<i>huit chats</i>	∅	[t]	∅	∅	∅	[t]	∅	∅	[t-s]	∅	∅	∅	∅	∅	∅	[t]	∅	[t]	∅	[t]
<i>dix chats</i>	∅	∅/[j]	∅	∅	∅	[s]	∅	∅	[disa]	∅	∅	∅	∅	∅	∅	[s]	∅	∅	∅	[s]
<i>porc</i>	∅	[k]	∅	[k]	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	[k]	∅	[k]	∅	∅	∅	[k]
<i>cerf</i>	∅	[f]	∅	∅	∅	[f]	∅	∅	[f]	[f]	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	[f]	[f]
<i>bœufs</i>	---	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]	[f]
<i>œufs</i>	[f]/[∅]	[f]	[∅]	[f]	[∅]	[f]	[f]/[∅]	[∅]	[∅]	[∅]	[∅]	[∅]	[∅]	[∅]	[f]/[∅]	[f]	[∅]	[∅]	[∅]	[∅]
<i>fouet</i>	∅	∅	∅	∅	---	[t]	∅	[t]	∅	[∅]	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅
<i>but</i>	∅	∅	∅	[t]	∅	∅	∅	[t]	∅	[t]	∅	∅	[t]	∅	∅	∅	∅	∅	∅	[t]
<i>yaourt</i>	[t]	[t]	∅	[t]	[t]	∅	[t]	[t]	∅	[t]	∅	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]
<i>août</i>	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]	[t]
<i>plat</i>	∅	∅	∅	∅	∅	[t]	∅	∅	∅	--	∅	∅	∅	∅	∅	∅	[t]	∅	∅	∅
<i>ananas</i>	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	[s]	∅	[s]	∅	∅	[s]	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅
<i>weekend</i>	[d]	∅	∅	∅	[d]	∅	[d]	[d]	∅	∅	∅	∅	[d]	∅	[d]	[d]	∅	[d]	∅	[d]
<i>burger</i>	[ʁ]	∅	∅	∅	[ʁ]	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	∅	[ʁ]	∅	∅	∅	∅	∅

Contrairement aux données pour le créole, nous constatons en français qu'il y a plus d'instabilité quant aux consonnes finales. La consonne /f/ est systématiquement prononcée pour les mots *bœuf* et *œuf* lorsqu'ils sont au singulier et disparaît lorsqu'ils sont au pluriel, comme cela est le cas en français standard. Le tableau 7 montre cette variation, certains informateurs ayant choisi l'un ou l'autre mot au singulier, au pluriel ou les ayant prononcés tous deux. Alors que /f/ n'est pas prononcé dans le mot *cerf* en français standard, il apparaît au contraire dans notre corpus et est présent chez six de nos informateurs : les locuteurs 2, 6, 9, 10, 19 et 20. Ces derniers constituent deux groupes différents et facilement identifiables : les trois premiers sont les créolophones natifs monolingues les plus âgés de notre corpus et ayant eu la scolarité la plus courte, les deux dernières sont les deux francophones natives issues du groupe gens-de-couleur. En plus de ces derniers, la locutrice 10, musulmane et créolophone, habitant en zone urbaine et ayant fait des études supérieures, le prononce également. A l'exception de cette dernière, il se pourrait alors qu'on ait ici un aperçu, d'une part, d'une variété fortement influencée par le créole et, d'autre part, d'une variété « endogène » (Baggioni/Robillard 1990 : 64-65). En ce qui concerne les locuteurs qui ne le prononcent pas, il est possible d'assister ici à la variété dite « néofrancophone » (Baggioni/Robillard 1990 : 70-73), qui serait influencée par le français standard actuel.

Les phonèmes /s/ et /t/ ne sont pas prononcés en français standard en position finale pour les premiers mots dans les séquences de mots *six chats*, *dix chats* et *huit chats*. Ceci est également le cas dans la plupart des cas de notre échantillon, à l'exception des informateurs 2, 6, 9, 16 et 20 (et l'informatrice 10 pour la séquence *six chats*). Encore une fois, nous y retrouvons nos trois créolophones natifs monolingues, de même qu'une de nos francophones natives gens-de-couleur. De plus, nous y retrouvons notre professeur d'université qui, comme les quatre autres, prononce systématiquement les consonnes finales. Nous ne savons s'il s'agit ici d'une forme d'hypercorrection liée au statut de cet informateur ou si cela est à mettre au compte du fait qu'il soit aussi, originellement, un créolophone monolingue. A nouveau, il nous semble possible d'observer une opposition entre, d'une part, la variété « endogène » et la variété fortement influencée par le créole et, d'autre part, la variété « néofrancophone », plus proche du français standard moderne.

Les phonèmes /t/ et /k/ apparaissent également chez certains informateurs dans les mots *fouet*, *but*, *plat* et *porc* alors qu'ils sont similairement absents en français standard et dans les enregistrements de la majorité de nos informateurs. Seuls deux informatrices ont prononcé le phonème /t/ dans *fouet* : une blanche mauricienne et une présentatrice de télévision hindoue. Le /t/ n'apparaît, quant à lui, que dans cinq

enregistrements dans le mot *but* : ceux des informateurs 4, 8, 10, 13 et 20. Il s'agit d'une francophone native gens-de-couleur, d'un blanc mauricien, d'une musulmane, d'une Rodriguaise et, à nouveau, de notre présentatrice télé. Le fait que les variantes ne correspondant pas au français hexagonal soient prononcées par des locuteurs de statut social élevé (et souvent considérés comme les francophones légitimes (Baggioni/Robillard 1990 : 74-75) est peut-être une réminiscence de parlers régionaux du 17^{ème} siècle.

La consonne /t/ est généralement absente du mot *plat*, même si nous avons pu constater que deux informateurs l'ont prononcée : une créolophone native âgée et une jeune femme musulmane. Ceux qui prononcent le phonème /k/ dans *porc* sont nos informateurs 2, 4, 14, 16 et 20. Hormis un créolophone natif monolingue et une francophone native monolingue gens-de-couleur, nous y retrouvons un blanc mauricien, une Rodriguaise et le professeur d'université. Le phonème /s/ est également absent à la fin du mot *ananas* même si les informateurs 8, 10 et 13 l'ont quand même prononcé. Etant donné la composition disparate des informateurs prononçant ces trois phonèmes, il nous semble difficile de pouvoir établir avec certitude un lien entre eux. Cependant, nous pouvons quand même observer que notre présentatrice de télévision a prononcé le /t/ dans les deux mots *fouet* et *but*, tandis que la même informatrice gens-de-couleur et notre jeune homme blanc mauricien ont inclus la consonne finale dans le mot *but*.

Tandis que la présence de la consonne /t/ est minime dans les exemples précités, cette consonne est presque toujours prononcée dans le mot *yaourt* et toujours dans le mot *août*. Seuls les informateurs 3, 6, 9, 11 et 19 ne l'ont pas prononcée dans le premier mot. Nous y retrouvons nos deux créolophones natifs âgés, de même qu'une jeune créole, une jeune hindoue et une femme gens-de-couleur âgée. Il est à noter que cette dernière a prononcé *yaourt* avec et sans /t/.

Enfin, ce sont les mots *persi*, *soursi* et *lonbri/persil*, *sourcil* et *nombril* qui retiendront notre attention. Contrairement à l'orthographe du créole sans consonne finale, un certain nombre de locuteurs prononce ces mots avec consonne finale : six dans le cas de *persi*, quatre dans le cas de *soursi* et treize dans le cas de *lonbri*. En français, *persil* est prononcé par six locuteurs avec consonne finale, *sourcil* par dix locuteurs et *nombril* par 13 locuteurs. Cette consonne n'est pas toujours un /l/, comme en français hexagonal, mais on trouve aussi la glissante /j/ chez certains informateurs, en français comme en créole. Ainsi, *nombril* peut être prononcé [nɔ̃brij]. Cette variante apparaît deux fois dans la prononciation de *persil*, cinq fois dans celle de *sourcil* et trois fois dans *nombril*. Il est à noter que l'informateur 2 n'a pas trouvé le mot *sourcil* mais *cil*, qu'il a prononcé [sij] en cinq occasions.

Une analyse par informateur révèle des comportements différents. Huit informateurs n'utilisent qu'une seule forme orale pour la séquence *-il* en fin des mots *nombril*, *sourcil* et *persil*. Les informateurs 1, 6, 7 et 9 ne prononcent jamais la consonne finale quand ils connaissaient ces mots : il s'agit des deux informateurs créolophones natifs âgés (qui ne la prononcent jamais non plus en créole mauricien), d'une jeune femme créole et d'un homme hindou/sino-mauricien. L'informateur 2, sino-mauricien, et l'informatrice 17, musulmane, prononcent tous deux un /j/ final. Enfin les deux informateurs blancs mauriciens (4 et 5) incluent systématiquement un /l/ final dans ces trois mots. Dix autres informateurs alternent entre l'absence de consonne finale et la présence d'un /l/ ou d'un /j/. Enfin, un seul informateur présente les trois formes (ø, /l/ et /j/) : il s'agit du professeur d'université. Nous ne pouvons à ce stade expliquer ce comportement.

5 Conclusion et perspectives

Cet article avait pour objectif de présenter le projet « Phonologie du français et du créole mauricien », son protocole d'enquête, de même que quelques résultats préliminaires sur les phénomènes observés pour le <h> et les consonnes finales, obtenus sur un échantillon d'une vingtaine d'informateurs ayant des profils différents. Cette première étape montre une hétérogénéité de pratiques linguistiques et donne des pistes intéressantes de réflexion, qu'il nous faudra confirmer dans notre deuxième étape.

L'analyse du /h/ et des consonnes finales a montré que deux éléments principaux expliquent la variation observée dans cet échantillon, aussi bien en créole qu'en français mauricien : tout d'abord, le lexique, puis le profil de nos informateurs. Ainsi que nous avons essayé de le montrer, certains mots ont totalement été intégrés au créole et au français mauricien (comme les mots *halim* et *halaal*), leur prononciation excluant

alors des phonèmes qui ne font pas partie du système phonémique de ces langues. Au contraire, certains mots ont conservé leurs phonèmes d'origine (en anglais, en hindi/bhojpouri ou en arabe) et doivent alors être considérés comme des emprunts qui n'ont pas de mots équivalents dans la langue d'arrivée. C'est le cas, par exemple des mots *home* et *haraam*. Enfin, certains autres sont en cours d'intégration et montrent de la variation en ce qui concerne les phonèmes historiquement absents du créole et du français mauricien.

C'est ensuite le profil des informateurs qui expliquent certaines variations observées et certains comportements sont identifiables. Nous avons observé que nos locuteurs créolophones natifs âgés et ayant fait le moins d'études ne prononcent jamais le /h/ en créole et, au contraire, font toujours apparaître les consonnes finales en français dans le mot *cerf* et les séquences *six chats*, *huit chats* et *dix chats*. Il est aussi possible de considérer que cette dernière observation puisse être mise sur le compte d'une influence de la prononciation du créole sur celle du français, puisque les consonnes finales sont toujours présentes en créole. Nos deux informatrices gens-de-couleur ont le même comportement puisqu'elles prononcent toutes deux le /f/ dans *cerf* et qu'une d'entre elles prononce également la consonne finale dans les séquences de mots précités. Ceci est peut-être une reminiscence du français colonial du 17^{ème} siècle, dont on peut penser, au vu de notre enquête, qu'il a autant influencé le(s) variété(s) de français endogène que le créole au niveau phonétique. Nous avons enfin pu observer que nos informateurs blancs mauriciens étaient les seuls de notre échantillon à toujours prononcer le /l/ final dans les mots *sourcil*, *nombril* et *persil*, ce qui est peut-être une particularité d'une variété de français endogène différente de celle des gens-de-couleur.

Pour conclure cet article, ce projet de recherche présente déjà des résultats intéressants qu'il nous faudra poursuivre dans l'observation d'autres phonèmes (/r/, voyelles moyennes) ainsi que dans des phénomènes dus au contact de langues (interlecte, interférences, hypercorrections, etc.). Il requiert également une connaissance fine de la composition de la population mauricienne et d'analyser plusieurs variables simultanément afin de faire apparaître certaines tendances. De plus, la situation mauricienne mettant en contact de nombreuses langues nous permettra à un niveau théorique d'approfondir la question de 'systèmes' phonologiques, le statut de phonèmes 'marginaux', entrant dans un système par la voie d'emprunts lexicaux, et ainsi du changement phonologique (Pustka 2019).

Références bibliographiques

- Alleesaib, M. (2012). *DP syntax in Mauritian*, PhD Thesis, Université Paris 8 - Saint-Denis, France.
- Arrivé, M., Gadet, F. & Galmiche, M. (1986). *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion.
- Auckle, T. (2017). Vernacular languages in an English-dominant education system: Mauritian Creole, Bhojpuri and the politics of ethnicity in multilingual Mauritius. In : Coleman, H. (éd.) *Multilingualisms and Development*. London, British Council, p. 79-97.
- Auleear Owodally, M. (2010). From home to school: bridging the language gap in Mauritian preschools', in *Language, Culture and Curriculum*, 23:1, 15-33, DOI: 10.1080/07908310903414358; URL: <http://dx.doi.org/10.1080/07908310903414358>
- Avanzi, M. (2017). *Atlas du français de nos régions*. Paris, Armand Colin. URL: <https://francaisdenosregions.com>
- Baggioni, D. & Robillard, D. de (1990). *Île Maurice : une francophonie paradoxale*, Paris : L'Harmattan.
- Baker, Ph. (1993), Contribution à l'histoire en créole mauricien. In : *Etudes Créoles*, Vol. XVI n°1, Numéro Spécial Ile Maurice, 87-99.
- Baker, Ph. & Hookoomsing, V. (1987). *Diksyoner kreol morisyen / Dictionary of Mauritian Creole / Dictionnaire du créole mauricien*, Paris, L'Harmattan.
- Baker Ph. & Kriegel S. (2013). Mauritian Creole. In : Michaelis, S., Maurer, Ph., Haspelmath, M. & Huber, M. (éds.) *The survey of pidgin and creole languages*. Oxford : Oxford University Press. https://hal.science/hal-01481685/file/Mauritian_Creole.pdf.
- Boersma, P. & Weenink, D. (2023). Praat: doing phonetics by computer [Computer program]. Version 6.3.17, retrieved 10 September 2023 from <http://www.praat.org/>.

- Bollée, A. (2009). L'évolution linguistique et sociale de Maurice à partir d'un corpus de textes anciens. In : Hookoomsing, V., Ludwig, R. & Schnepel, B. (eds.) (2009), *Multiple Identities in Action: Mauritius and Some Antillean Parallelisms*, Frankfurt, Peter Lang.
- Carpooran A. (2004). La francophonie mauricienne : spécificités et paradoxes sociolinguistiques. In : *La francophonie mauricienne*, Actes de la Journée de la Francophonie du 20 mars 2003, Université de Maurice, FLSH, 20-54.
- Carpooran, A. (2013). Quelques variétés sociolectales du français de Maurice. In : Ledegen, G. (éd.). *La variation du français dans les espaces créolophones et francophones*. Paris : L'Harmattan, 73–96.
- Carpooran, A. (2019). *Diksyoner Morisien, Premie diksyoner kreol monoleng*, 3ème édition, Maurice, ELP.
- Carpooran, A. et al. (2011). *Lortograf Kreol Morisien, Akademi Kreol Morisien* sous l'égide du ministère de l'éducation et des ressources humaines, Maurice, Government of Mauritius Press.
- Chaudenson, R. (1979). Le français dans les Îles de l'Océan Indien (Mascareignes et Seychelles). In : Valdman, A. (éd.). *Le français hors de France*. Paris : Champion, 543–617.
- Chaudenson, R. (1992). *Des îles, des hommes, des langues*, Paris, l'Harmattan.
- Durand, J., Laks, B. & Lyche, C. (2002). La Phonologie du français contemporain : usages, variétés et structure. In : Pusch, C. & Raible, W. (éds.). *Romanistische Korpuslinguistik. Korpora und gesprochene Sprache*. Tübingen : Narr, 93–106.
- Éditions Le Robert (2023). *Le Petit Robert de la langue française*.
- Florigny, G. (2010). *Acquisition du kreol morisien et du français et construction du discours à travers l'analyse de productions orales d'enfants plurilingues mauriciens. La référence aux entités*, Thèse de Doctorat en Sciences du langage, Université Paris Ouest – Nanterre – La Défense.
- Florigny, G. (2015). Représentations et impact réel de l'introduction du créole mauricien dans le cursus primaire sur l'apprentissage des autres langues. In : *Actes du Colloque International sur les langues créoles*, Université des Seychelles & Lenstiti Kreol, Mahé, Seychelles, 56-67, ISSN 1694-2582.
- Florigny G., Pustka E. & Perreau J. (2023). Mauritius and Seychelles. In : Reutner, U. (éd.). *Manual of Romance Languages in Africa*. Berlin : de Gruyter, 753-782.
- Florigny, G. & Sapermal, R. (à paraître), (Re)defining the classification of Mauritian French varieties through a phonemic/phonetic approach. In : Alleesab, M. & Lefort, J. (ed), *Creole and French in Mauritius*, Amsterdam, John Benjamins.
- Guillemin, D. (2009). *The Mauritian Creole Noun Phrase: Its Form and Function*. PhD Thesis, University of Queensland, Australie.
- Hassamal, Sh. (2017). *Grammar of Mauritian Adverbs*, PhD Thesis, Université Paris Diderot, France.
- Kriegel, S. (2017), La Réunion, Maurice et Seychelles. In : Ursula Reutner (ed.), *Manuel des francophonies*, Berlin/Boston, De Gruyter, 608–625.
- Ledegen, G. & Lyche, C. (2012), À la recherche du pe(r)ler de Meurice : une étude sociophonologique en zone créolophone, in Congrès Mondial de Linguistique Française 2012, URL : <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20120100098>.
- Ledikasyon Pu Travayer (1985). *Diksyoner Kreol - Angle*, Maurice, Port-Louis, Ledikasyon pu Travayer.
- MCSO 2011 = Mauritius Central Statistics Office (2011), *Housing and Population Census 2011*, vol. 2: *Demographic and Fertility Characteristics*, Port Louis, Ministry of Finance and Economic Development.
- Nallatamby, P. (1995). *Mille mots du français mauricien. Réalités lexicales et francophonie à l'Île Maurice*, Paris, Conseil International de la Langue Française.
- Oozeerally, Sh. (2013). The Evolution of Mauritian Bhojpuri: An Ecological Analysis. In *Angajē. Post-Indenture Mauritius. Explorations into the history, society and culture of indentured immigrants and their descendants in Mauritius*, Port-Louis, Aapravasi Ghat Trust Fund, Vol. 3, p. 159-176, URL : https://www.researchgate.net/publication/323772628_The_Evolution_of_Mauritian_Bhojpuri_an_Ecological_Analysis.

- Pustka, E. (2019). Sibilant-stop onsets in Romance: explaining phonotactic complexity. In : *Folia Linguistica Historica* 40:1, 61–84 (28.07.2019). DOI: <https://doi.org/10.1515/flih-2019-0004>
- Pustka, E. (à paraître). Phonétique et phonologie segmentales. In : Stein, P., Krämer, Ph. & Mutz, K. (éds.). *Manuel des langues créoles*. Berlin : de Gruyter.
- Pustka, E., Bellonie, J.-D. & Fon Sing, G. (2021). Les variétés de français dans les aires créolophones : une comparaison entre la situation à Maurice et aux Antilles. In : *Études Créoles* 38.1–2. <https://doi.org/10.4000/etudescreoles>.
- Rajah-Carrim, A. (2007). Mauritian Creole and Language Attitudes in the Education System of Multiethnic and Multilingual Mauritius. In : *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, Vol. 28, n°1. 51-71.
- Rughoonundun, N. (1990). Créolophonie et éducation à Maurice. In : *Créole et Education, Espace Créole* n°7, Paris, L'Harmattan, 49-64.
- Stein, P. (1982). *Connaissance et emploi des langues à l'Ile Maurice*, Hambourg : Buske (Kreol. Bibl. 2).
- Stein, P. (2017). Le multilinguisme mauricien et son évolution sur quatre décennies. In : *Cahiers internationaux de sociolinguistique* 2017/2 (N° 12), Paris, L'Harmattan, 71-96.
- Syea, A. (2013). *The Syntax of Mauritian Creole*, London/New-York, Bloomsbury.
- Tirvassen, R. (2010). *La langue maternelle à l'école dans l'océan indien : Comores, Madagascar, Maurice, Réunion, Seychelles*, Paris, l'Harmattan, série "Espaces Discursifs".
- Trésor de la langue Française informatisé*, <http://www.atilf.fr/tlfi>, ATILF - CNRS & Université de Lorraine.
- Véronique, D. (2000). Créole, créoles français et théories de la créolisation. In : Véronique, D. coord. (2000-2001), Les créoles français (première partie), *L'information grammaticale*, n° 85.